



3 mars 2016



Communiqué de presse

Politiques publiques de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire

Poursuivre le développement de l'offre de logements sociaux, améliorer l'habitat privé, accompagner les plus fragiles vers le logement

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement s'est tenu, à Nantes, le 3 mars 2016, sous la présidence de Henri-Michel Comet, préfet de la région Pays de la Loire, en présence de partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations et représentants des usagers, et services de l'État concernés.

Ce comité a pour objectif de présenter les actions que l'État déploie pour faciliter les parcours de l'hébergement vers le logement. Sa réunion deux fois par an, facilite la coordination entre les acteurs du logement et de l'hébergement.

En 2015, l'État a mobilisé 102 millions d'euros d'aides directes dans la région sur 3 priorités :

- développer l'offre de logements sociaux (7 Français sur 10 sont éligibles au logement social) ;
- améliorer l'habitat privé ;
- accompagner les plus fragiles vers le logement.

Ces actions constituent un soutien important à l'emploi dans les secteurs du bâtiment.

Développer l'offre de logements sociaux

5 617 logements sociaux nouveaux ont été financés en 2015, ce qui représente 24% des 23 100 logements mis en chantier dans la région.

Le financement de ces logements sociaux a mobilisé 11,8 millions d'euros d'aides directes de l'Etat et mobilisera 120 millions d'euros d'aides indirectes dans les années à venir (exonération de taxes, TVA réduite, etc.). De plus, 2 256 logements sociaux existants ont fait l'objet d'une rénovation énergétique en 2015.

En 2016, l'enveloppe de crédits d'aides directes est à la hausse avec 13,5 millions d'euros.

La Caisse des Dépôts et Consignation renforce par ailleurs son intervention auprès des bailleurs sociaux.

Les nouveaux logements sociaux seront construits en priorité où les besoins les plus forts existent : dans les agglomérations et les centralités des départements, ainsi que sur la zone littorale, principalement en Loire-Atlantique.

Améliorer l'habitat privé

En 2015, 42,5 millions d'euros ont été mobilisés sur l'ensemble des territoires de la région et plus de 5 400 logements ont été rénovés. Les logements rénovés sur le plan énergétique obtiennent un gain de performance énergétique moyen de 43%.

Ces aides ont généré, pour les entreprises locales, la programmation de plus de 100 millions d'euros de travaux.

Le budget 2016 sera équivalent au budget 2015.

Accompagner les plus fragiles vers le logement

En 2015, plus de 48,1 millions d'euros ont été attribués à la région pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, permettant notamment de créer un nombre plus important de places d'hébergement d'urgence. L'intervention financière de l'État sur cet enjeu qui a augmenté de 8% entre 2013 et 2015, sera encore en progression pour l'année 2016.

Plus d'information sur :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr